

Produits agricoles: mesures en faveur des Açores et de Madère pour le lait et les produits laitiers

2000/0314(CNS) - 14/03/2001 - Proposition législative modifiée

En vue de trouver une solution aux problèmes dans le secteur laitier dans la région des Açores et de créer les conditions favorables à une restructuration du secteur dans cette région dont l'activité agricole est très dépendante de la production de produits laitiers, la Commission soumet au Conseil une proposition complémentaire de modification du règlement du Conseil portant mesures spécifiques concernant certains produits agricoles en faveur des Açores et de Madère. Selon les chiffres actuellement disponibles, cette mesure, strictement confinée aux Açores concernerait un maximum de 73.000 tonnes de lait, soit 3,86% du quota portugais.